



Albi, le 20 juin 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

Sécheresse : point de situation au 20 juin 2017

Le comité de gestion de la ressource en eau s'est réuni le 20 juin et a décidé plusieurs mesures de restrictions au vu de la baisse marquée des débits sur plusieurs cours d'eau du département.

Ces mesures s'appliquent sur le réseau hydrographique des bassins versants de l'**Agros**, du **Bagas**, du **Bernazobre**, de l'**Assou**, de l'**En Guibaud** et du **Tescou** non réalimenté et se déclinent de la manière suivante :

- Agros : interdiction totale,
- Assou : interdiction à 15 % (tour d'eau de niveau 1),
- Bagas : interdiction à 50 % (tour d'eau de niveau 2),
- En Guibaud : interdiction totale,
- Tescou (non réalimenté) : passage à une restriction à 50 % à compter du 21 juin 2017,
- Bernazobre : passage à une restriction à 50 % à compter du 21 juin 2017.

S'agissant du Bernazobre, sont également interdits, à partir du réseau d'eau potable, sur les communes d'ESCOUSSENS, NAVES, SAIX et SEMALENS :

- le remplissage complet des piscines,
- le lavage des véhicules en dehors d'une station de lavage,
- le nettoyage des terrasses et des façades ne faisant pas l'objet de travaux,
- l'arrosage des pelouses et espaces verts,
- le remplissage diurne des piscines pour leur remise à niveau,
- l'arrosage diurne des potagers.

Dans ce contexte, il est nécessaire pour tous de se montrer particulièrement vigilants et le civisme et la responsabilité de tous les particuliers et professionnels est requis pour une gestion de l'eau la plus économe possible.

Contact Presse :

Marie LACAN - 05 63 45 62 34 / 06 18 28 61 33 - marie.lacan@tarn.gouv.fr
Basile DELBRUEL - 05 63 45 60 87 – basile.delbruel@tarn.gouv.fr

Adresse postale : Place de la préfecture, 81 013 ALBI CEDEX

Téléphone : 05 63 45 61 61 _ Courriel : courrier@tarn.gouv.fr _ Site internet : <http://www.tarn.gouv.fr>